

Ports : la Ville pour le projet d'extension mais...

Lancé depuis des décennies, le projet d'extension portuaire avance. Le Département attend la position de l'équipe municipale, qui reste dubitative, sur l'implantation d'un centre des congrès.



L'avant-port, le bassin à flot, la rue des Isles puis le port de plaisance sont concernés par le projet d'extension portuaire.

PHOTO : ARCHIVES OUEST FRANCE

Le projet

Lors de la signature du protocole de transfert, au Département, de la gestion des ports (*Ouest-France* du 18 novembre), Marc Lefèvre, président du conseil départemental a évoqué l'état d'avancement du projet d'aménagement portuaire.

« Cette reprise des concessions par le Département s'inscrit dans le cadre du projet d'aménagement du port de Granville et de l'Appel à manifestation d'intérêt (Ami), pour l'aménagement de la rue des Isles, votés en 2018 : cela concerne la valorisation des espaces portuaires, l'extension des terre-pleins de carénage et du port de plaisance », avait déclaré le patron du Département.

Pour Marc Lefèvre, ce transfert de gestion « constitue un point d'étape. Nous avons anticipé la fin des con-

cessions pour avoir la main sur l'ensemble des ports. » Le compte à rebours est lancé : le 31 décembre 2023 marque, en effet, la fin des concessions d'occupation du domaine maritime par les professionnels.

Consensus avec les usagers des ports

« Le projet d'aménagement portuaire est atteignable et faisable, certes au prix d'un effort de 15 à 20 millions d'euros du Département, ayant obtenu le consensus de l'ensemble des usagers des ports, réunis autour d'une coordination portuaire. »

Cette dernière représente 1 000 emplois et 2 500 usagers des ports. Pour son animateur Franck Leclerc, « Marc Lefèvre a bien compris qu'il fallait, non seulement, pérenniser l'activité économique des ports, mais aussi la développer.

Malgré ces deux confinements, il y a une véritable dynamique et les professionnels pourront assurer des prestations de qualité. »

Aménagement d'un chenal entre les deux nouveaux pontons pour l'accueil de plus grosses unités au port de plaisance ; réalisation d'un avant-port avec porte rabattable pour une meilleure amplitude d'accès à la mer et au port ; creusement d'un chenal dans l'avant-port pour améliorer l'accès pour la débarque et l'arrivée d'un élévateur à bateaux de 250 tonnes... Ces propositions répondent aux attentes de l'ensemble des professionnels.

Le centre des congrès interroge

Reste le projet de l'aménagement de la rue des Isles dans le cadre de l'Appel à manifestation d'intérêt. « La Ville est pour le projet portuaire,

nécessaire au développement économique, rappelle le maire Gilles Ménard. En revanche, nous souhaitons que la rue des Isles soit affectée à des activités maritimes. Le relogement des professionnels actuels est nécessaire. »

Concernant le casino, l'édile a plus de certitudes. « On a eu l'assurance de l'abandon du transfert du casino mais aussi que l'immobilier ne concernera pas la création d'appartements. »

Toutefois, l'équipe municipale reste « dubitative » s'agissant du palais des congrès, « surdimensionné pour notre ville. Ce projet va concerner des décennies à venir. Nous souhaitons que les Granvillais se l'approprient, à travers des débats menés par la SAS Port Granville (l'aménageur du projet dans le cadre de l'Ami) avec habitants et associations, dans un esprit constructif. »